

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 27 AOÛT

## M. ALLAIN-TARGÉ DÉCOURAGÉ

La lassitude de la vie politique s'est emparée des « ouvriers de la première heure » qui ont travaillé à édifier la République. Le dégoût leur monte aux lèvres.

Certes, en refusant la candidature que lui offraient les anciens membres du Comité républicain de La Villette (XIX<sup>e</sup> arrondissement), M. Allain-Targé ne pouvait, sans déchirer ses amis du parti républicain, dire publiquement tout ce qu'il avait sur le cœur.

Malgré la réserve, bien naturelle, de l'ami de Gambetta, cet ancien ministre de la République a dû, pour justifier sa résolution, se livrer à certaines confidences intimes. Elles constituent un réquisitoire écrasant pour le gouvernement actuel de la République, pour son œuvre néfaste.

Les chefs d'accusation sont nombreux. En voici l'énumération succincte :

Beaucoup de réformes réclamées dans les anciens programmes républicains remplacées par une distribution de places nombreuses et plus ou moins lucratives à un nouveau personnel de fonctionnaires.

Cela s'appelle la curée.

Les institutions parlementaires ayant abouti à l'omnipotence d'une Chambre élue, c'est-à-dire à la corruption dans le corps électoral et à l'anarchie dans le gouvernement.

Les usurpations d'un Parlement recruté parmi des politiciens sans doctrines et sans expérience et déchiré par les compétitions des ambitieux.

Les ressources d'un pays condamné à d'aussi grands sacrifices, jusqu'au jour de la lutte inévitable, doivent être ménagées avec une extrême parcimonie, il n'est pas permis de l'endetter en temps de paix sous aucun prétexte.

Un gouvernement qui, bornant son action au terrain électoral, ne s'aperçoit pas qu'il compromet l'avenir en abandonnant aux influences et aux appétits de la finance internationale la direction de nos grandes affaires.

La Haute Cour n'a pas eu le pouvoir de nous ramener aux mœurs et à l'état d'esprit de l'âge de la foi, du désintéressement et du bon sens et de la politique prudente, sincère et dévouée qui, pendant de longues années, nous a fait traverser tant d'épreuves difficiles.

Le programme que je devrais adopter pour donner quelques chances à ma candidature ne serait donc pas exactement le mien. Les générations nouvelles d'électeurs ont des exigences auxquelles je saurais mal me plier. Je ne me résoudrais pas à de certaines promesses que les candidats de tous les partis se sont accoutumés à prodigier et que je ne croirais pas sérieuses. Je vous conduirais à un échec humiliant pour vous et douloureux pour moi.

D'ailleurs, même au cas improbable du succès, je ne vois pas bien ce que je ferais dans la prochaine Chambre. La politique que je conseillerais, les idées auxquelles je tiens ont été mises à l'épreuve et vaincues. Vous vous souvenez que mon illustre ami Gambetta voulait pratiquer au pouvoir. Il amena contre

elles et contre lui la coalition des intérêts et des intrigues et succomba le 26 janvier 1882.

Si l'on confia, en 1885, à quelques-uns d'entre nous, aux derniers jours de la législature, la responsabilité du gouvernement, le seul devoir qu'on nous imposa fut de présider aux élections du scrutin de liste. On m'a personnellement accusé du résultat de ces élections. Je voudrais bien en être le vrai coupable, et je me punis volontiers en me frappant d'ostracisme, s'il suffit de changer le ministre de l'intérieur et le mode de scrutin pour rendre la confiance et les chances de la victoire à ceux qui m'ont accablé.

Et le réquisitoire amer de M. Allain-Targé que nous avons tâché de condenser en nous servant des termes mêmes employés par l'ancien ministre, se termine par cette phrase qui fait rêver : « Vous trouverez facilement parmi vous un républicain honnête et convaincu pour vous représenter. »

Ce réquisitoire produira l'effet d'une pierre tombant en pleine mare aux grenouilles.

Mais plus affolés seront les républicains corrompus par le pouvoir, plus recueilli devra être le pays, avant de prononcer son verdict.

Il méditera sur les chefs d'accusation contenus dans le réquisitoire d'un vieux républicain qui se pose en « républicain honnête et convaincu » ; il pèsera le jugement d'un ex-ministre jugeant ses pairs, qui furent ses complices dans l'œuvre républicaine !

EDMOND ROBERT.

## INFORMATIONS

### SUS A L'OPPORTUNISME !

M. Andrieux déclare dans la *Petite République française* qu'il a l'habitude de répondre à toutes les invitations politiques qu'on lui adresse, même lorsqu'elles émanent de ses adversaires politiques. Il ne faut pas en conclure, dit-il, qu'il soit acquis pour cela à d'autres partis que le régime républicain. Seulement, il estime qu'il faut ne négliger aucun moyen pour en finir avec le parti opportuniste. Il écrit à ce sujet :

« Nous ne serons jamais trop nombreux contre les opportunistes ; tous les bulletins sont bons pour les chasser du pouvoir ; tous les bâtons, pourvu qu'ils soient nouveaux et solides, sont bons pour les assommer ; toutes les lanternes sont bonnes pour les pendre ! »

### LA PROLONGATION DE L'EXPOSITION

Le conseil des ministres sera incessamment appelé à examiner si, conformément aux vœux exprimés de divers côtés, il ne conviendrait pas de retarder d'une quinzaine de jours la date primitivement fixée pour la clôture de l'Exposition universelle.

L'ouverture de la chasse a eu lieu, dimanche matin à six heures, dans le département de la Seine, et une heure plus tard les Halles étaient encombrées de gibier.

Les lièvres étaient cotés de seize à vingt francs, les perdreaux de huit à dix francs, les

cailles de deux francs cinquante à trois francs cinquante. Les chevreuils étaient très rares et cotés cent francs.

Dans la journée, le prix du gibier a baissé sensiblement.

Un nageur intrépide est le professeur suédois, Gustave Akej. Avant-hier il a descendu la Seine, de Charenton au Bas-Meudon, à la nage sans aucun appareil.

Parti d'Alfortville à dix heures du matin, il était à six heures et demie à l'île Seguin. Pendant ce long trajet, M. Akej n'a pris d'autre nourriture que cinq œufs à la coque et quelques œufs durs. En revanche, il a bu un litre de bouillon, un litre de café noir et environ deux litres de cognac.

Hier, à cinq heures, sont arrivés à la gare du Nord, par un train spécial, les sapeurs-pompiers de Londres avec leur matériel d'incendie et leurs appareils de sauvetage.

Ces pompiers viennent prendre part au concours et au congrès internationaux qui auront lieu à Paris, du 28 août au 5 septembre.

### TROP BIEN INFORMÉS

Quelques journaux républicains affirment que le ou les condamnés de la Haute Cour sont décidés à rentrer en France, à la veille des élections, pour purger leur contumace et reconquérir leur éligibilité. D'autres journaux républicains affirment au contraire que les condamnés attendent, pour prendre une décision, le résultat du grand meeting du cirque Fernando. Nous ne savons où nos confrères ont pris leurs informations et nous ne les donnons que sous réserves, ayant tout lieu de croire que les condamnés n'ont fait leurs confidences ni à l'*Estafette* de M. Ferry, ni au *Matin* de M. Goblet, ni à la *Justice* de M. Clémenceau, ni à la *Lanterne* de M. Mayer.

### LE FUSIL LEBEL

An cours de la séance de tir au fusil Lebel, qui a eu lieu au polygone du Mourillon, à Toulon, le lieutenant Malteste, du 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine, a réussi, à la troisième balle, à transformer en un anneau une pièce de 5 francs, à la distance de 200 mètres.

### UNE ALLOCUTION DE M. EIFFEL

Le célèbre ingénieur est en Suisse, à Ormont-Dessus. La population, ayant en tête son pasteur, lui a fait une ovation, et M. Eiffel a répondu :

« Je suis touché de l'intérêt que vous me portez, mon cœur en est ému, d'autant plus que je viens de découvrir que trois sentiments se manifestent au milieu de vous : l'amour de Dieu, l'amour de la liberté et l'amour de la patrie, — sentiments que je partage. Aussi je me sens heureux partout où je les rencontre. »

Un savant qui s'incline devant Dieu et qui ose le dire ! Si, au lieu d'être le constructeur de la fameuse tour, M. Eiffel en était le concierge, il serait révoqué pour cause de cléricalisme.

### ACCIDENT DE CHASSE

La chasse est à peine ouverte et déjà nous avons à enregistrer un accident.

Nous apprenons la mort tragique du fils de notre confrère Louis Peyramont.

M. Gaston Peyramont, âgé de quatorze ans, a été tué dimanche, à Chennevières-sur-Marne, pendant une partie de chasse.

En voulant escalader un mur, le fusil qu'il portait a été heurté et la charge a frappé le jeune homme en pleine poitrine.

Les obsèques ont eu lieu aujourd'hui, à Chennevières.

Il n'y a pas qu'en France que le temps soit mauvais.

Une dépêche de Lucerne nous signale une tombée de neige, dimanche, sur le mont Pilat.

## NOUVELLES MILITAIRES

Les commandants de corps d'armée ont été informés que la loi du 15 juillet dernier n'aura pas d'effet rétroactif pour les dispensés de la classe 1888.

Ainsi ces jeunes gens ne seront astreints cet hiver qu'à une période d'instruction de deux mois, comme cela a été fait les années précédentes.

Les dispensés dont il s'agit, et qui sont au nombre de près de quarante mille, seront convoqués à partir du 4 novembre.

M. de Freycinet a décidé que les réservistes et territoriaux qui produiront, à leur arrivée au corps, un certificat médical légalisé, constatant qu'ils ont été vaccinés, ou revaccinés depuis moins de huit ans, seront dispensés de cette opération lors de leur convocation.

### CHANGEMENTS DE GARNISONS

Avant son départ, le ministre a prescrit plusieurs changements dans les garnisons.

Le 7 septembre, la 40<sup>e</sup> division d'infanterie, composée des 31<sup>e</sup>, 46<sup>e</sup>, 76<sup>e</sup> et 89<sup>e</sup> régiments, quittera Paris pour aller remplacer dans le 3<sup>e</sup> corps la 9<sup>e</sup> division qui est formée des 4<sup>e</sup>, 82<sup>e</sup>, 113<sup>e</sup> et 131<sup>e</sup> régiments d'infanterie. Ils iront occuper les garnisons de Blois, Auxerre, Orléans et Montargis.

Le général Cailliot, qui commande actuellement la division devant venir à Paris, permutera avec le général Deffis. Les deux généraux de brigade qui vont remplacer les généraux Vigneaud et Riu sont les généraux Moulin et Petit.

Le 1<sup>er</sup> octobre, les états-majors de la 26<sup>e</sup> division et de la 52<sup>e</sup> brigade d'infanterie seront transférés de Lyon à Clermont-Ferrand et celui de la 50<sup>e</sup> brigade de Clermont-Ferrand à Aurillac, etc.

L'amiral Aube, ancien ministre de la marine, sera appelé par son rang d'ancien mété à commander l'escadre d'évolutions dans quatorze mois, c'est-à-dire après l'amiral Duperré, préfet maritime du cinquième arrondissement, qui succédera d'ici deux mois à l'amiral Ber-

gasse Dupetit-Thouars dans le commandement de l'escadre.

#### LA SOLDE DE LA TROUPE

Le décret du 16 août dernier apporte des modifications assez notables aux tarifs actuellement en vigueur pour les soldes de la troupe.

D'après ce décret, il est créé, à partir du 4<sup>e</sup> octobre prochain, deux soldes uniques pour la troupe, l'une pour les cavaliers, l'autre pour les fantassins; soit 30 cent. par jour pour les premiers et 28 cent. pour les seconds. Toutefois, pour ne pas grever immédiatement le budget, les hommes à pied conserveront en 1889 et en 1890 la solde de 27 cent., inférieure d'un centime à la nouvelle solde de principe.

En conséquence, voici quelles seront les soldes journalières à partir du 4<sup>e</sup> octobre prochain :

Adjudant et sous-chef de musique...	2 65
Tambour-major.....	4 55
Sergent-major.....	4 25
Sergent.....	» 95
Caporal, caporal tambour ou clairon, caporal sapeur, musiciens après dix ans de fonctions.....	» 45
Tambour et clairon, sapeur, soldat musicien.....	» 30
Soldat et élève musicien.....	» 27

En résumé, les sous-officiers sont augmentés de 8 centimes par jour, les caporaux de 3, les soldats de 2 centimes.

On se demande pourquoi le tambour-major percevait 30 centimes de plus qu'un sergent-major.

Quant aux sous-officiers rengagés, ils touchent un supplément journalier de 65 centimes ajouté à la solde du militaire du même grade non rengagé.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### MANŒUVRES DU 9<sup>e</sup> CORPS

Ce sont le 77<sup>e</sup> et le 135<sup>e</sup> de ligne qui forment la 36<sup>e</sup> brigade.

Le 135<sup>e</sup> de ligne part d'Angers le 5 septembre, il couche le même jour à Thouaré, arrive le 6 à Doué, où il passe la nuit, et se trouve à Saumur le samedi 7.

Effectif du régiment : 63 officiers, 4,900 hommes et 54 chevaux.

Le 77<sup>e</sup> quitte Cholet le 4 septembre; il arrive le même jour à Vihiers; le lendemain il est à Doué.

Voici son effectif dans ces deux villes : 62 officiers, 4,899 hommes et 52 chevaux.

Le vendredi 6 septembre, les 77<sup>e</sup> et 135<sup>e</sup> de ligne se rencontrent à Doué, qui sera occupé ce jour-là par 433 officiers, 4,020 hommes et 288 chevaux.

34 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

### DEUXIÈME PARTIE

#### VII

### LUTTE ET VICTOIRE DOULOUREUSES

(Suite)

— M. Merris ! demanda-t-elle à son oncle d'une voix à peine perceptible.

Silencieusement, Macdowal lui tendit la lettre.

Elle lut, — tout son corps trembla, et, ne pouvant se soutenir, sans voix, éperdue de douleur, elle se laissa tomber sur le sein du major, en poussant un soupir déchirant.

Macdowal, vivement ému lui-même, mais ne perdant pas sa présence d'esprit, fit asseoir la jeune fille dans un fauteuil, et alla fermer la porte de la chambre. Puis il revint auprès de sa nièce.

Polly, les yeux hagards, le regardait sans le voir, et sentait la raison lui échapper.

Il la baisa tendrement sur le front.

La 48<sup>e</sup> division sera cantonnée ensuite à Saumur, ainsi que nous l'avons dit samedi.

### MUSIQUE MUNICIPALE

La Musique municipale de Saumur se fera entendre dans le Square dimanche prochain 4<sup>e</sup> septembre, à 8 heures du soir.

#### Programme.

1. Marche orientale.
2. Le Cheval de Bronze, fantaisie.
3. Terre, grande valse.
4. Le Jour et la Nuit, fantaisie.
5. France, en avant ! quadrille.

Le chef de musique,

V. MEYER.

### LA CROIX ROUGE DE FRANCE

1870

L'insouciance est un des caractères distinctifs de l'esprit français; elle constitue une partie de sa vitalité, mais a été la cause de plus d'un malheur. La France ne sait pas prévoir; de là une sécurité trompeuse qui l'a souvent mise en état d'infériorité vis-à-vis de ses adversaires.

Après la guerre de Bohême, l'Allemagne avait organisé sa croix rouge avec la même sollicitude que son armée, comme deux choses qui ne peuvent se préparer que de longue main, comme deux efforts parallèles se complétant l'un par l'autre pour le plus grand bien et le plus grand honneur d'une nation. Chaque ville eut son comité qui pourvut à une ambulance fixe; beaucoup de villes y ajoutèrent une ambulance volante destinée à suivre les armées en campagne. Chaque comité eut son magasin, une école de brancardiers et d'infirmiers volontaires; des manuels de l'ambulancier, fort bien accueillis partout parce que la médecine du foyer y trouvait des renseignements utiles, furent distribués dans toutes les familles.

En 1870, la Société de la Croix Rouge française n'était représentée que par un comité de bon vouloir, réuni pourtant en 1867 pour la première fois, mais dont l'action ne dépassait pas les limites du salon où il se réunissait. Elle n'avait ni organisation, ni personnel, ni matériel; elle n'avait en caisse que 5,325 francs 50, aucun crédit dans l'opinion publique, et ne recueillait du côté militaire que l'indifférence ou le dédain. L'ingérence d'un élément civil dans l'élément militaire, est-ce que ce pouvait être supportable? Qu'est-ce que c'était que cette convention de Genève? Un thème à billevesées humanitaires, un piédestal pour quelques personnalités aussi encombrantes que bavardes! Pas un fourgon d'ambulance ne daigna arborer la croix rouge, pas un officier sanitaire le brassard. Il fallut, hélas! les étonnements et les bourrades de nos vainqueurs subies au soir de la bataille de Wörth, par les médecins et infirmiers capturés, pour nous en apprendre la signification et les mérites.

Il y avait six ans que la Société de Secours aux blessés militaires était fondée en France, organisée chez nos ennemis, et chez nos voisins qui vinrent généreusement à notre aide, elle dut être improvisée en 1870. Elle le fut avec une énergie au-dessus de tout éloge. Le comité central, présidé par le comte de Flavigny, fit des prodiges pour regagner le temps perdu. Le jour même de la première bataille, Wissembourg, le 4 août, la première ambulance partit. « J'étais, dit M. du Camp, au nombre des curieux qui, pour la voir partir, s'étaient groupés aux Champs-Élysées, devant le palais de l'Industrie. On ne savait rien encore de la rencontre qui, le matin, nous avait repoussés de la frontière; cependant on était triste, et je ne sais quel douloureux pressentiment oppressait les cœurs; on était ému, et bien des yeux furent humides en voyant le docteur Lefort, les jeunes chirurgiens, l'aumônier, les infirmiers qui l'accompagnaient, défilier en tête d'un cortège composé de 97 personnes, 27 chevaux, 7 voitures. On quêtait en marchant au milieu des passants arrêtés sur les trottoirs. Tout le monde donnait, et j'ai vu plus d'une pauvre femme faire le signe de la croix avec la pièce qu'elle laissait tomber dans l'aumônière. »

Cette ambulance était trop lourde, trop encombrée de matériel et de personnel; on s'aperçut qu'à force de vouloir bien faire on avait trop fait, que ce développement exagéré nuisait à la rapidité des mouvements. On adopta une sorte de règle uniforme qui assura à ces hôpitaux mobiles 15 chirurgiens, un aumônier et un pasteur, 20 ou 30 infirmiers, deux voitures contenant de 60 à 100 brancards, de 4 à 6 tentes pouvant recevoir 20 lits chacune, une semaine de vivres et fourrages, un fourgon contenant les instruments, les linges, la pharmacie. En un mois, la Société de la Croix Rouge fit partir 47 de ces ambulances qui rejoignirent le champ de bataille et se mirent aux ordres de nos commandants de corps d'armée. Le palais de l'Industrie était devenu un quartier général de la commisération et du dévouement, dont chaque envoi n'était plus accueilli, comme d'abord, avec une condescendance protectrice, mais avec la plus cordiale reconnaissance.

En même temps on n'oublia pas hors de France que la convention de Genève est internationale, que partout où les peuples entrent en lutte, l'humanité a ses devoirs sous l'égide de la Croix Rouge; de Belgique, de Suisse, d'Amérique, d'Angleterre, de Turin, de Neerlande, des ambulances nous arrivèrent. Excellent exemple, excellente leçon!

Puis Paris fut assiégé, le conseil central de la Société de Secours fut séparé comme lui du reste de la France.

En province, ses délégués installèrent des ambulances dans les gares, les collèges, les couvents, les châteaux, les fabriques, et mal-

gré les tâtonnements inséparables d'une organisation à peine ébauchée, les nécessités louvoyantes, la persistance des défaites, l'anarchie gouvernementale, les luttes avec les soi-disant autorités, la Croix Rouge rendit, de l'aveu de tous, les plus grands services à une prodigieuse quantité de soldats, de mobiles désorientés, ou blessés ou malades, qui lui doivent la vie. Au milieu du désarroi général, il y eut sans doute beaucoup d'abus. L'emblème sacré de la Croix Rouge ne fut plus distribué seulement par des directeurs de comité, mais par des préfets, des sous-préfets et des maires, et pour beaucoup d'hommes jeunes et vigoureux le brassard de l'infirmier remplaça l'arme du soldat. A l'approche de l'ennemi, l'étendard de Genève était hissé sur les châteaux et les maisons de campagne; abus inhérents aux choses humaines, quand l'unité et la fermeté de direction manquent forcément!

Une des œuvres les plus appréciées de la Société de Secours fut son bureau de renseignements. Tout document relatif aux blessés, aux prisonniers, aux soldats tués sur les champs de bataille ou morts dans les hôpitaux y fut centralisé. Les délégations régionales de toute la partie de la France que l'invasion ne foulaient pas aux pieds se mirent en rapport avec les comités internationaux de Bruxelles et de Bâle, de façon à entrer par leur intermédiaire en communication avec nos prisonniers d'outre-Rhin. On put entretenir avec eux non-seulement une correspondance, mais des échanges d'argent et de vêtements.

A Paris, pendant l'investissement, la Croix Rouge fut sans trêve à la peine. Outre ses vastes ambulances du Cours-la-Reine, du palais de l'Industrie, du Grand-Hôtel, du Corps législatif et des Tuileries, des ambulances de passage des gares de l'Est et du Nord, elle s'affilia 350 ambulances privées qu'elle soutint de ses subventions et que visitaient ses médecins. Non-seulement elle recueillit les blessés, elle alla les chercher sur le champ de bataille. 12 ambulances volantes composées de 150 voitures, chacune avec son corps de brancardiers, allaient à leur tour, à travers les paquets de mitraille, relever les blessés. Une de ces voitures restait stationnaire, et son étendard blanc portant la croix de gueules en abîme, servait aux autres de point de ralliement. Après avoir exploré tous les points où la violence du feu envoyait les blessés, le triste cortège rentrait dans Paris certain de n'avoir oublié personne et que pas un soldat n'attendrait comme à Solférino cinq jours avant d'être ramassé. Beaucoup de brancardiers étaient des prêtres, porteurs, pour les désespérés, des consolations suprêmes. Un des plus remarquables fut le P. Allard, que la Commune fusilla dans le chemin de ronde de la Roquette avec M<sup>rs</sup> Darboy et le président Bonjean. (A suivre.)

— Courage, mon enfant ! lui dit-il doucement.

A sa voix, la jeune fille retrouva des larmes et éclata en sanglots effrayants.

Il s'assit à son côté, lui prit la main et attendit que la première explosion de sa douleur se fût calmée.

Alors seulement :

— Il est parti, murmura-t-il, et... vous l'aimez, Polly ?

— Hélas ! soupira-t-elle.

Il reprit à voix basse :

— Il est parti, donc il ne vous aime pas !

— Oh ! si, oncle ! répondit-elle, oh ! si, il m'aime !... S'il ne m'aimait pas, pourquoi ne serait-il pas resté ?...

— Il vous l'a dit ?...

— Il me l'a dit, et je l'ai bien vu ! Pardonnez-moi !

— Alors, il ne savait pas que vous l'aimez ?...

Elle cacha son visage sur le sein du major.

— Il le savait, balbutia-t-elle en rougissant.

— Il le savait ! et il vous fuit ! Est-ce croyable ?... Peut-être voulait-il... C'est possible !... Et pourtant, non, ce n'est pas probable ; je ne

le crois pas ! je ne puis douter de lui !

Elle lut dans sa pensée, soupira, et, secouant la tête :

— Voyez-vous, oncle, dit-elle, il y a un secret dans la vie de ce jeune homme, un secret qu'il ne veut pas nous dire, mais que je saurai un jour...

Elle leva les yeux au ciel, comme pour y chercher une inspiration.

Le major reprit :

— Vous n'avez donc pas lu sa lettre jusqu'au bout.

— Si, répondit-elle, je l'ai lue, mais n'importe; dussé-je être plus malheureuse après, il faut que je le revoie ! Je le reverrai, je vous le jure !

Elle voulut alors se lever, marcher, courir, mais la force lui manqua, et elle retomba assise, épuisée.

— Oncle, dit-elle, conduisez-moi à mon lit !...

Il lui donna le bras, et la soutint jusqu'à son appartement où elle arriva en chancelant.

Lieschen fut alors appelée pour l'aider à se mettre au lit. Lorsqu'elle fut couchée, le major revint près d'elle... Elle était calme et ne souffrait pas.

Mais elle ne parlait plus. La fatigue d'une nuit sans sommeil, et l'émotion, avaient amené en elle une grande faiblesse. Un quart d'heure plus tard, elle finit par s'endormir... Lieschen resta pour la garder.

Le major descendit alors, résolu à prendre des informations sur le départ de Raoul.

Il interrogea les gens de l'auberge, et plusieurs personnes de la ville, qui ne savaient absolument rien. Il parcourut les environs de Nantua, et n'en apprit pas davantage.

Cependant, le ciel commençait à se couvrir, et bientôt la pluie tomba par averses glacées. Il était alors onze heures du matin. Macdowal se trouvait sur la route de Nantua à Bourg.

Le major entra dans une maison, au bord du grand chemin, pour se mettre un instant à l'abri.

Un roulier qui venait de s'arrêter là, en train d'allumer sa pipe au foyer, déclara avoir rencontré, vers les dix heures, ou environ, à la hauteur de Bohas, un piéton dont le signallement correspondait à celui de Raoul, et qui semblait pressé.

Macdowal récompensa cet homme, et, malgré la pluie qui augmentait, il repartit pour Nantua en toute hâte.

## LES COURSES DE LONGUÉ

Dimanche 25 août, à Longué, charmante réunion de courses, favorisée par un temps splendide.

On remarquait, dans l'enceinte du pesage, le général Danloux, le colonel Belbèze et un grand nombre d'officiers de Saumur.

Tous les châteaux des environs s'étaient donnés rendez-vous sur l'hippodrome d'Avoir, merveilleusement organisé par les soins du marquis de Maillé, qui l'avait généreusement offert à la Société nouvellement créée.

Dans la tribune on distinguait la marquise d'Yssonville et ses enfants, la marquise de Montesquiou, la comtesse d'Alton, M<sup>me</sup> Bouthier, Le Pelletier, de Livonnière, de la Cochezière, Mayaud, de Mainville.

Quatre courses au trot et trois steeple-chases ont été brillamment enlevés, et il ne nous reste qu'à faire nos compliments à Messieurs les Commissaires qui ont su, par leur zèle, faire le succès de cette journée.

Voici le résultat des courses :

1<sup>re</sup> Course au trot pour chevaux de 2 ans : Lisette, à M. Tessier, arrivée première ; Turanne, à M. Moreau, deuxième ; Bibi, à M. Mée, troisième.

2<sup>e</sup> Course au trot pour chevaux de 3 ans : première, Adèle, à M. Normand ; deuxième, Pauline, à M. Beignet ; troisième, Papillon, à M. Lehoux.

3<sup>e</sup> Course au trot pour chevaux de 4 ans : premier, Le Bossu, à M. Brossard ; deuxième, Voltige, à M. Tessier ; troisième, Divinité, à M. Froger ; quatrième, Marcelline, à M. Blondeau.

4<sup>e</sup> Steeple-chase pour officiers : première, Kadine, à M. Putz ; deuxième, Chantilly, à M. Champion ; troisième, Lincoln, à M. Tureau.

5<sup>e</sup> Course au trot pour chevaux de tout âge : premier, Express, à M. Gaschet ; deuxième, Fine, à M. Benon ; troisième, Moustache, à M. Desessarts.

6<sup>e</sup> Steeple-chase (prix de la ville de Longué) : M<sup>me</sup> Cardinal a couru seule, montée par M. de Sesmaisons.

7<sup>e</sup> Course military : première, Sirène, M. Peryeux ; deuxième, Gulliver, à M. Franck.

### M. JACQUES LIVERANI A EVIAN

Nous lisons dans le *Journal d'Evian* :

« Hier soir, après la *Cravate blanche*, l'amusante comédie de Gondinet, M. Liverani a dit, avec un charme exquis, une poésie intitulée *Musique au bord de la mer*, de l'auteur bien connu et si justement estimé de *Contes d'arril*.

« Impossible de rien entendre d'aussi harmonieux que ces vers, de plus poétique que cette musique à l'orchestration idéalement

### I. — MALADIE

Faubourg des Halles, à Bourg, sous une porte cochère où le vent s'engouffrait, froid et humide, deux hommes causaient.

L'un d'eux, assis, était en train de cirer un harnais. L'autre, debout, paraissait en proie à une vive contrariété. Ses habits trempés par la pluie, et ses bottines maculées de boue, attestaient qu'il venait de faire une longue marche.

— Ainsi, disait-il, vous n'avez pas de voiture ?

— Pas la moindre, répondit l'homme au harnais, la dernière vient de partir, il y a un quart d'heure à peine. Tâchez de trouver ailleurs... Nous avons un loueur près d'ici...

— Impossible ! Je me sens fatigué, souffrant ; j'aurais voulu rentrer chez moi en toute hâte. J'ai eu très chaud en marchant ; je suis mouillé, je frissonne, et je n'ai malheureusement pas de vêtements de rechange.

— Et vous restez là, dans un courant d'air !... Si j'étais de vous, j'irais me sécher quelque part et je partirais ce soir ou demain matin... Vous allez loin ?

— A deux lieues d'ici environ. J'en ai fait dix ce matin.

— Eh bien, vous avez tout le temps de vous

réelle de Gilbert des Roches, pseudonyme dont la transparence laisse voir cette femme si éminemment artiste, M<sup>me</sup> la baronne Legoux... »

On voit, par ce qui précède, que si M. Liverani obtient de brillants succès dans les salons parisiens, il est aussi chaleureusement accueilli dans nos stations balnéaires.

### LA FORTUNE DE LA FRANCE

Le *Journal officiel* publie un tableau évaluant en milliards la fortune de la France et de ses départements, estimée d'après les valeurs successorales et dons entre vifs.

Dans ce tableau, le département de Maine-et-Loire occupe le 26<sup>e</sup> rang, sa richesse absolue s'élève à 2 milliards 900 millions.

Ce total partagé entre les 527,000 habitants donnerait à chacun 5,000 fr. environ, soit 900 francs au-dessous de la moyenne.

Le département le plus fortuné est celui de la Seine qui compte 46 milliards 300 millions de francs ; le plus pauvre est la Creuse qui ne possède que 600 millions.

Le total de la richesse entière pour la France est de 245 à 220 milliards, avec une moyenne, par individu français, de 5,900 fr., allant de 20,000 fr. dans la Seine à 2,200 fr. seulement dans la Creuse.

### LA RÉPUBLIQUE ET LES PAUVRES

M. Cleiftie, ancien directeur de la Compagnie des Eaux, à Nantes, est devenu, grâce à la République, préfet de la Vienne. Pour bien montrer l'intérêt que le gouvernement porte aux vieillards pauvres et infirmes, M. Cleiftie a supprimé le crédit de 4,000 fr. que le Conseil général de la Vienne accorde à l'Asile de vieillards dirigé par les Petites-Sœurs des Pauvres.

Mais, heureusement, la majorité du Conseil général est conservatrice, et le crédit a été rétabli.

### LA RÉPUBLIQUE ET LES AGRICULTEURS

Le préfet de la Vienne n'a pas plus de sympathie pour les agriculteurs que pour les pauvres. Il a supprimé le crédit de 3,000 fr. pour les Comices agricoles.

Inutile d'ajouter que le Conseil général a rétabli le crédit.

### TROIS SOLEILS AU LIEU D'UN

Aux environs de Brest, on vit, dimanche matin, à six heures, trois soleils placés horizontalement.

La lumière de chacun des astres était assez intense pour qu'il ne fût pas possible d'en soutenir la vue de face.

Ce phénomène, constaté par de nombreuses personnes et enregistré par le sémaphore d'Aberbrach, a duré 30 minutes.

soigner. Croyez-moi, suivez mon conseil, allez à l'hôtel sans tarder.

— Non ! pas à l'hôtel !... Connaissez-vous une auberge près d'ici ?... Je me trouve vraiment malade...

— Oui, chez Regneux, rue Lalande.

— Merci.

Le voyageur sortit d'un pas pesant. Un instant il s'arrêta, indécis, se demandant s'il ne chercherait pas un véhicule quelconque chez un autre loueur, mais, comme il venait de le déclarer, il se sentait sérieusement indisposé. Il éprouvait un frisson par tout le corps ; il lui semblait qu'on venait de lui verser dans le dos un pot d'eau glacée. Son cœur avait des mouvements désordonnés. Il suffoquait.

Il se traina chez l'aubergiste, et, à peine entré, demanda un lit. Toutefois, en attendant, il put encore, au prix d'un effort héroïque, écrire la lettre suivante :

« Mon cher propriétaire,  
« Malade, en voyage, je vous en conjure,  
« si quelqu'un venait chez vous s'informer de  
« moi, d'affirmer que je suis parti du pays  
« pour toujours, sans dire où je vais. Je sais  
« que je puis compter sur votre obligeance, et  
« vous en remercie d'avance. »

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Saison de 1889. — *Bains de mer de l'Océan.*

Pendant la saison des bains de mer, du 4<sup>er</sup> mai au 31 octobre, la Compagnie d'Orléans délivre :

Pour Saint-Nazaire, Saint-André-des-Eaux, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande, des billets aller et retour de toutes classes, avec réduction de 40 0/0 sur les prix des tarifs généraux :

Les vendredis, samedis et dimanches de chaque semaine aux gares de La Chapelle-du-Chêne, Mézenay, Arnage, Neullé-Pont-Pierre (via La Flèche), Saint-Antoine-du-Rocher (via Tours), Baugé (via La Flèche), Jumelles-Brion (via Saumur) et de Châteaubriant, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces divers points et Saint-Nazaire.

Ces billets sont valables pour le retour, savoir :

Ceux délivrés les vendredis et samedis, jusqu'au lundi suivant inclusivement ;

Ceux délivrés le dimanche, jusqu'au mardi suivant inclusivement.

## Dernières Nouvelles

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Paris, 27 août, 11 h. 20.

Le général Boulanger a fait publier la liste des candidats du département de la Seine.

Voici cette liste par ordre d'arrondissement :

Turquet, Gassier, commandant Jacquet, Menorval, Thiessy, Naquet, Lenglé, Tubœuf, Terrail, Marius Martin, Justice, Andrieux, Chevillon, général Thibaudin, Nicot, Massard, Doussain, May, Fiaux, Planteau, Méry-Giron, Michelin, Farcy, Laguerre, Quenaud, Lesenne, Roche, Laisant, Boulanger, Saint-Martin, Martineau, Granger, Rochefort, Vergoin, Goussot, Revert, Laur, Bonneau, Belval, Silvy et Richard.

La liste des candidatures des départements doit être publiée la semaine prochaine.

Des mesures de police sévères sont prises en vue du meeting boulangiste de ce soir.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 26 août 1889.

La Bourse, influencée dès le début par les nouvelles défavorables concernant la solution financière en Italie, termine en légère réaction : 3 0/0, 85.75 ; 4 1/2 9/0, 104.20.

Le Crédit Foncier revient à 4,286.25 tout en conservant un bon courant de transactions. Les obligations foncières et communales sont fermes et on peut s'attendre à une hausse progressive des cours.

La Banque de Paris et des Pays-Bas est très soutenue à 754.25.

La Société Générale garde son avance à 461.25. — La Banque d'Escompte est tenue à 515. — Le Crédit Lyonnais est sans changement à 695. — Les Dépôts et Comptes courants finissent à 595.

Le 3 0/0 Portugais cote 66 ; parmi les fonds étrangers, c'est celui qui présente les plus grandes chances de hausse.

« A vous cordialement,

« R. MERRIS. »

Il promit dix francs si on lui apportait, avant le soir, la réponse du destinataire, cultivateur à Montracol.

Puis, d'une voix haletante :

— Décidément, je me sens plus mal, dit-il.

L'aubergiste, sans perdre une minute, après un coup d'œil inquiet jeté sur le voyageur, envoya quérir immédiatement un médecin, ensuite de quoi, ayant aidé le malade à gagner son appartement, il chargea un jeune valet d'écurie, en qui il avait toute confiance, de porter le billet à son adresse.

Il remonta alors à la chambre du voyageur qui tomba en défaillance en se mettant au lit. Sa respiration depuis quelques minutes était devenue de plus en plus difficile. Il étouffait... Le pauvre aubergiste était au désespoir.

Le médecin arriva enfin, au moment où le malade avait une deuxième syncope.

Le docteur examina avec la plus sérieuse attention celui dont l'état réclamait des soins, et hocha la tête d'un air soucieux. Il venait de reconnaître une péripneumonie, avec inflammation des deux poumons à la fois. De plus, le cœur présentait de graves désordres et un dé-

Le Panama s'immobilise à 41.25. La Tour Eiffel a des transactions à 805 et 810.

En Banque, le marché du Crédit Provincial se fait remarquer par une animation. Le cours actuel de 72.50 est susceptible d'être doublé en peu de temps, eu égard à la reconstitution prochaine de cette Société.

L'obligation des Chemins de fer Argentins est à 436. Les obligations des Chemins de fer de la province de Santa-Fé sont soutenues à 399. Ces titres ont une forte marge de hausse.

Les obligations des Chemins de fer Economiques cotent 376.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque d'Etat, place de la Bourse, reçoit des fonds ou des titres pour être employés en reports, arbitrages ou opérations de Bourse. Le paiement des bénéfices est mensuel. Les versements sont permanents. L'avis de retrait des fonds ou des titres déposés doit être donné un mois à l'avance.

### Indispensables à la maison !

Dollon (Sarthe), le 4 avril 1889. — Depuis nombre d'années ma mère souffrait d'une violente gastrite et d'une douleur dans le ventre qui lui gênait la respiration, avec aigreurs et vomissements. Elle avait essayé inutilement tous les remèdes lorsqu'elle se décida à prendre vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, depuis lors tous ses maux ont disparu complètement. Mon frère a été guéri aussi par les Pilules Suisses, aussi nous voulons toujours en avoir à la maison. (Sig. lég.) EMILE JEANVRESSE.

### GRANDE ENTREPRISE

## VIDANGES INODORES

M. DUBOIS-RONCE, ENTREPRENEUR et ADJUDICATAIRE des vidanges inodores de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, qu'il fera une diminution sur l'adjudication acceptée par lui au-dessus de 4 mètres. — Prix : 5 francs.

S'adresser de suite au bureau de Police et exiger les registres de l'adjudicataire.

Il prévient également le public qu'il tiendra tous les ENGRAIS nécessaires pour cultures et vignobles, analysés et garantis, et aux prix les plus modérés. — Matières desséchées : 6 fr. le mètre cube.

S'adresser, pour les commandes de toutes sortes, à son domicile, au PONT-FOUCHARD.

M. DUBOIS-RONCE, Diplômé et Breveté, a obtenu 28 médailles or et argent dans divers concours, et vient de recevoir une Médaille d'or, pour ses engrais, à l'Exposition de Paris 1889.

M. DUBOIS-RONCE se rend dans les châteaux et maisons bourgeoises des environs.

### ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS, Faite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés . . . . . 4.50 le litre.

Montpellier, 47 — . . . . . 4.75 le litre.

Armagnac, 50 — . . . . . 2 » le litre.

Verre compris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

veloppement anormal.

Le médecin ordonna l'application immédiate de vingt sangsues et une potion kermésisée à la digitale, promettant de revenir le soir même.

Le traitement fut suivi de point en point. Lorsque le docteur, ainsi qu'il l'avait promis, fit sa seconde visite, il trouva un mieux sensible dans la position du malade. Toutefois, ce dernier était loin d'être hors de danger. Le lendemain, en effet, il parut plus mal. La fièvre s'était emparée de lui, et il crachait le sang à pleine bouche. Une nouvelle ordonnance du médecin n'amena aucune amélioration.

Le cultivateur de Montracol, qui avait répondu la veille conformément au désir du voyageur, vint le voir, mais le malade ne le reconnut pas. Il avait le délire, lançait des mots incohérents et nommait plusieurs personnes dont les assistants n'avaient jamais entendu parler.

Le médecin revint encore dans la soirée de ce jour. Il parut plus inquiet, commanda d'appliquer de nouvelles sangsues, et conseilla à l'aubergiste d'envoyer sans retard chercher un prêtre.

(A suivre.)

**A LOUER**  
 Pour la Saint-Jean 1890.  
**Grande Maison**  
 Rue de la Petite-Bilange, occupée par M. CHAUSSEPIED.  
 S'adresser à M. GAGNEUX, à Presles. (529)

**A VENDRE**  
 Un superbe chien couchant  
 S'adresser à M. MOREAU-PELTIER, à Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).

**A VENDRE**  
 Vin rouge de propriétaire  
 Récoltes 1887 et 1888.  
 S'adresser au bureau du journal.

**ON DEMANDE A ACHETER**  
 JEUNE CHIEN bon ratier.  
 S'adresser au bureau du journal.

**GUÉRISON CERTAINE**  
 et RADICALE  
 DE TOUTES LES  
**Affections de la Peau**  
 DARTRES, ECZEMAS,  
 Psoriasis, Acné, etc.,  
 des PLAIES et  
 ULCÈRES VARIEUX  
 considérés comme incurables  
 par les Princes de la Science.  
 Le traitement ne dérange  
 nullement du travail; il est à  
 la portée des petites bourses,  
 et, dès le deuxième jour, il pro-  
 duit une amélioration sensible.  
 S'adresser à M. LENOIR, M.D.,  
 MÉDECIN SPÉCIALISTE,  
 41, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.).  
 CONSULTATIONS GRATUITES  
 par Correspondance.



**AVIS** La chasse est interdite dans la commune d'Épieds à tout étranger qui ne possède pas 2 hectares de terre dans la commune. (690)

**A VENDRE**  
**ARMOIRE ANTIQUE**  
 XIV<sup>e</sup> SIÈCLE.  
 S'adresser au bureau du journal.

**A SAINTE-GENEVIÈVE**  
**Tapisseries Artistiques**  
**M<sup>me</sup> CAMILLE NOËL**  
 10, rue du Marché-Noir, Saumur,  
 se charge de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.  
**GRAND CHOIX DE TAPISSERIES DE STYLE ET DE TRAVAUX POUR DAMES**  
 Vente et Location de Matiers.

**LEON FRESCO**  
**CHIRURGIEN-DENTISTE**  
 68, Quai de Limoges  
**SAUMUR**  
**Prix Modérés**

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**  
 Maison G. FISCHER, fondée en 1846,  
 PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR  
**PILLET-BERSOULLE, S<sup>r</sup>**  
 Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,  
 fournisseur de l'École de cavalerie.  
 Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.  
 Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.  
 500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.  
**Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos**  
 La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

**PHARMACIE A. CLOSIER**  
 N° 19, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR  
 Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.  
 Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.  
**CABINET D'APPLICATION**  
 On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.  
**PRIX MODÉRÉS**  
 Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 AOUT**

FONDS	VALEURS FRANÇAISES	Nord	OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER	VALEURS DIVERSES
3 0/0 . . . . .	85 65	1745 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	OBLIGATIONS
3 0/0 amortissable . . . . .	88 90	1352 50	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	Obligations parisiennes du Gaz . . . . .
4 1/2 1883 . . . . .	104 25	945 —	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500.
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		1400 —	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	Panama 6 0/0 (réserves remb. à 1,000
Oblig. 1855-60 3 0/0 . . . . .	529 —	575 —	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série . . . . .
— 1865 4 0/0 . . . . .	523 —	41 25	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	— obligations à lots . . . . .
— 1869 3 0/0 . . . . .	408 —	2285 —	VALEURS ÉTRANGÈRES	Suez 5 0/0 remboursable à 500 . . . . .
— 1871 3 0/0 . . . . .	396 —	AUTRICHIEN 4 0/0 or . . . . .	AUTRICHIEN 4 0/0 or . . . . .	FONDS ÉTRANGERS
— 1875 4 0/0 . . . . .	518 75	DETTE D'EGYPTE 6 0/0 . . . . .	DETTE D'EGYPTE 6 0/0 . . . . .	Emprunt russe 1862 5 0/0 . . . . .
— 1876 4 0/0 . . . . .	519 25	EXTÉRIEUR 4 0/0 . . . . .	EXTÉRIEUR 4 0/0 . . . . .	— 1870 5 0/0 . . . . .
— 1886 3 0/0 . . . . .	380 —	HONGRIE 4 0/0 or . . . . .	HONGRIE 4 0/0 or . . . . .	— 1884 5 0/0 . . . . .
Bons de liquidation . . . . .	525 —	ITALIE 5 0/0 . . . . .	ITALIE 5 0/0 . . . . .	— 1889 4 0/0 . . . . .
		PORTUGAL 4 1/2 1888 . . . . .	PORTUGAL 4 1/2 1888 . . . . .	

**CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

**LIGNE D'ORLÈANS**

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX		BORDEAUX — SAUMUR — PARIS		SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON		POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS		ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS	
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Expr. soir	Expr. soir	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin
Paris	7 55	12 50	7 55	8 30	Bordeaux	9 35	6 38	1 9	2 37
Chartres	9 34	10 5	9 43	10 16	Saintes	9 55	7 18	2 50	5 18
Château-du-Loir	10 13	1 58	6 35	12 28	Niort	10 7	7 27	2 57	5 26
Noyant-Méon	11 20	3 8	7 40	1 13	Thouars	11 13	7 34	3 2	5 31
Lièvres-Bouton	11 29	3 17	7 49	1 13	Montreuil-Bellay	11 13	7 34	3 2	5 31
Vernantes	11 43	3 30	8	1 13	Brézé-Saint-Cyr	11 13	7 34	3 2	5 31
Blou	11 54	3 41	8 10	1 13	Chacé-Varrains	11 13	7 34	3 2	5 31
Vivry	12 2	3 49	8 17	1 13	Nantilly (arrivée)	11 13	7 34	3 2	5 31
SAUMUR (Orl.)	12 15	4 1	8 29	1 13	SAUMUR (Etat)	11 13	7 34	3 2	5 31
(arrivée)	12 23	4 14	8 34	1 13	(arrivée)	11 13	7 34	3 2	5 31
(départ)	12 31	4 22	8 41	1 13	(départ)	11 13	7 34	3 2	5 31
Nantilly (arrivée)	12 31	4 22	8 41	1 13	Nantilly (départ)	11 13	7 34	3 2	5 31
SAUMUR (Etat)	12 41	4 34	8 51	1 13	SAUMUR (Orl.)	11 13	7 34	3 2	5 31
(arrivée)	8 31	4 41	8 30	1 13	(arrivée)	11 13	7 34	3 2	5 31
(départ)	8 37	4 23	8 43	1 13	(départ)	11 13	7 34	3 2	5 31
Nantilly (départ)	8 48	4 29	8 49	1 13	Vivry	11 13	7 34	3 2	5 31
Chacé-Varrains	9 2 11	4 37	8 56	1 13	Blou	11 13	7 34	3 2	5 31
Brézé-Saint-Cyr	9 2 11	4 37	8 56	1 13	Vernantes	11 13	7 34	3 2	5 31
Montreuil-Bellay	9 19	4 44	9 03	1 13	Lièvres-Bouton	11 13	7 34	3 2	5 31
Thouars	11 57	4 51	9 06	1 13	Noyant-Méon	11 13	7 34	3 2	5 31
Niort	3 58	4 30	8 42	1 13	Château-du-Loir	11 13	7 34	3 2	5 31
Saintes	6 30	4 11	8 52	1 13	Chartres	11 13	7 34	3 2	5 31
Bordeaux	9 52	4 34	9 04	1 13	Paris	11 13	7 34	3 2	5 31